

OFFRE EXTERNE ET INTERNE

| DESCRIPTION DU POSTE            |                                                 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------|
| Numéro                          | AMI/02/CH.VBG/REMEDI/RH/02/26                   |
| Intitulé du Poste               | CHARGE-E DES ACTIVITES VBG                      |
| Nombre de Poste                 | 1                                               |
| Lieu d'affectation              | ZS PUNIA/MANIEMA                                |
| Superviseur hiérarchique direct | Chef de Projet                                  |
| Type de contrat et durée        | CDD (6 Mois) avec possibilité de renouvellement |
| Date de Publication             | 20 février 2026                                 |
| Date de Clôture                 | 10 Mars 2026                                    |

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Réseau des Médias pour le Développement (RE.ME.D) est une organisation nationale de la société civile de droit congolais, spécialisée dans le changement de comportement via l'approche communautaire et les médias. L'organisation sensibilise, informe, forme et éduque les membres de la communauté en développant des techniques et stratégies de communication qui impliquent toutes les structures de participation, les médias et divers canaux de communication pour le changement social et de comportement (CCSC).

Opérationnel depuis 2008, le RE.ME.D déploie son expertise dans 11 provinces de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Ituri, Lualaba, Maniema et Haut-Uele). Dans sa quête d'excellence, l'organisation recourt à des expertises spécialisées et intègre l'approche de la **Conception Centrée sur l'Humain (HCD)** dans la mise en œuvre de ses projets multisectoriels d'urgence et de développement (Santé, Nutrition, WASH, Protection, Environnement, Éducation, Sécurité Alimentaire, Bonne Gouvernance, etc.).

La Zone de Santé (ZS) de Punia traverse actuellement une **crise humanitaire de sévérité 4**, marquée par des déplacements massifs dépassant la population résidente (91 100 PDI contre 81 252 habitants selon l'ERM de nov. 2025). Cette pression démographique, atteignant plus de 50 % dans les Aires de Santé de **Punia 1 et Punia 2**, exacerbe les risques de protection : **652 cas de VBG et mariages précoces** ont été rapportés en seulement trois mois sur l'ensemble de la ZS (août-octobre 2025).

Face à l'absence d'infrastructures sécurisées et à la vulnérabilité extrême des femmes et des filles, l'ONG RE.ME.D, avec l'appui financier du **Fonds Humanitaire en RDC (FH-RDC)**, met en œuvre un projet de réponse intégrée VBG et Protection de l'Enfance pour fournir une assistance holistique et sauver des vies.

Ce projet de « **Réponse intégrée en Protection VBG et Protection de l'Enfance en faveur des populations affectées par les crises dans la Zone de Santé de Punia, Province du Maniema** » s'inscrit dans le cadre de la **1ère Allocation Standard 2025** du FH-RDC, sous la thématique : « *Assistance Humanitaire aux personnes en besoin urgent d'assistance humanitaire : Aide multisectorielle aux personnes déplacées internes (PDI), retournés, communautés hôtes et populations confrontées aux besoins les plus sévères dans les zones de santé affectées par les chocs* ».

## 2. OBJECTIF ET PILIERS DU PROJET

Le présent projet vise à améliorer les conditions de vie et la protection des populations affectées par les crises dans la Zone de Santé de Punia, en contribuant à l'absorption des risques et à l'amélioration de la réponse par des services de prévention et de prise en charge holistique des survivant-e-s de VBG/EAS/HS. Il s'attache également à renforcer la prévention, l'absorption et la réponse aux risques de protection de l'enfant (ENA/S, EAGA/ESGA et autres enfants vulnérables) ainsi que la résilience des populations déplacées, retournées et des communautés hôtes.

L'ensemble de l'intervention est guidé par une **approche centrée sur l'humain**, garantissant la dignité, la participation active et la redevabilité envers toutes les personnes affectées. Dans le cadre de cette multisectorialité, le projet s'articule autour de deux piliers majeurs :

- **Volet Protection VBG/EAS/HS** : Mise en œuvre d'une réponse holistique (médicale, psychosociale, juridique et réinsertion) basée sur l'approche centrée sur la survivante. Ce pilier inclut la construction et l'animation d'Espaces Sûrs pour les femmes et les filles (ESFF) ainsi que des points d'écoute intégrés aux FOSA. La stratégie repose sur la prévention et la mobilisation communautaire via un pool de sensibilisateurs et des radios partenaires, en collaboration directe avec les Organisations à Base Communautaire (OBC/Espaces sûrs) pour un plaidoyer actif et un référencement sécurisé.
- **Volet Protection de l'Enfant (PE)** : Assurer une prise en charge holistique des enfants vulnérables (ENA/S, EAGA/ESGA) ainsi que des enfants marginalisés issus des communautés déplacées et hôtes. Ce pilier intègre le tracing, la réunification familiale, la réinsertion socio-professionnelle et le placement en Famille d'Accueil Transitoire (FAT) pour un environnement protecteur immédiat. Il inclut également la construction et l'animation d'Espaces Amis des Enfants (EAE) et s'appuie sur la redynamisation des mécanismes communautaires par la formation des RECOPE contre les risques d'abus, d'exploitation et de violences.

#### **Transversalité, Redevabilité et MGP :**

Garantir l'efficacité et l'éthique de l'aide par la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) accessible, sûr et confidentiel pour recueillir les feedbacks et traiter les abus. Cette approche assure la fluidité des circuits de référencement et contre-référencement multisectoriels, tout en renforçant les capacités des structures locales et acteurs de première ligne (OBC/Espaces Sûrs, Pool de sensibilisateurs, RECOPE, EAE, FAT). Elle repose sur une sensibilisation proactive de masse et de proximité pour la prévention des risques de protection à tous les niveaux.

C'est dans cette optique que l'ONG **RE.ME.D** cherche à recruter un.e **Chargé.e des activités VBG** pour la mise en œuvre technique et la coordination de ces activités dans la Zone de Santé de **PUNIA**.

### **3. FONCTIONS GÉNÉRALES DU POSTE**

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le (la) Chargé.e des activités VBG est positionné(e) entre les exigences de performance de la direction et les enjeux spécifiques à la gestion de son équipe. Sous le contrôle du Chef de Projet (et ponctuellement du chargé de suivi-évaluation) et en accord avec la mission de REMED, il/elle est responsable des orientations techniques et stratégiques VBG à Punia. Il est le **principal agent de liaison** avec les services techniques (BCZ, FOSA), les partenaires locaux (OBC/Espaces Sûrs, acteurs communautaires) et les autorités politico-administratives locales.

### **4. CONFORMITÉ ET POLITIQUES INTERNES AU RE.ME.D**

- Obligation de s'engager à respecter le code de conduite du RE.ME.D et la politique du respect des bénéficiaires et de prévention d'abus de tout genre à l'endroit des femmes et des enfants.
- S'engager à faire preuve de professionnalisme et d'une éthique fondée sur les principes humanitaires et du Do No Harm.
- S'engager à ne pas être impliqué dans aucune affaire d'exploitation ou d'abus sexuels, de conduite abusive, et/ou de violation de la protection des enfants et des personnes adultes bénéficiaires. Obligation de reconnaître et d'accepter que RE.ME.D pratique une politique de « tolérance zéro » en ce qui concerne l'exploitation et les abus sexuels (EAS), et toute forme de violence sexuelle.
- Prendre toutes les mesures requises pour empêcher l'exploitation ou les abus sexuels de quiconque de ses employés ou de toute autre personne engagée et contrôlée par lui, ainsi que toute mesure corrective dans le cas où une situation d'exploitation ou d'abus sexuels ait lieu.

- Faire usage des mesures requises pour empêcher l'exploitation et les abus sexuels peuvent inclure, sans y être limité : (1) Une interdiction claire de tout engagement dans une situation d'exploitation ou d'abus sexuels ; (2) La dénonciation immédiate de tout cas d'exploitation et/ou d'abus sexuels présumé à travers les mécanismes de signalement existants : dont les boîtes à suggestion, le numéro d'alerte interagence : 495555, le numéro VERT RÉMEDI : 0855194441 ou 0988901071, les adresses mail : [ethic@remeddr.org](mailto:ethic@remeddr.org), [integrity@remeddr.org](mailto:integrity@remeddr.org) et [transparence@remeddr.org](mailto:transparence@remeddr.org) ; (3) Contribuer à la vérification obligatoire de tout membre du personnel avant recrutement.

## 5. MISSIONS ET TÂCHES SPÉCIFIQUES DU/DE LA CHARGÉ-E DE VBG

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le (la) Chargé.e des activités VBG développe, coordonne, met en œuvre et suit les programmes visant à prévenir et à répondre aux Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris les violences sexuelles et l'exploitation sexuelle (EAS/HS) à Punia.

Son rôle implique la supervision directe des activités, l'encadrement des membres des OBC et du personnel sous sa responsabilité, ainsi que le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre. Il/Elle garantit la qualité des services pour les survivant-e-s au niveau des structures de prise en charge et assure la liaison stratégique avec les autorités locales (sanitaires MCZ/IT, administratives et traditionnelles), les partenaires techniques et les organisations de la société civile de la zone de santé.

### Missions principales :

Sous la supervision du Chef de Projet, le (la) Chargé.e des activités VBG réalise entre autres les tâches suivantes :

#### Gestion Opérationnelle et Supervision :

- Planifier, coordonner et superviser la mise en œuvre des activités au niveau des **OBC/Espaces Sûrs** dans la Zone de Santé de PUNIA ;
- Participer à l'identification et à la sélection des structures (**Espaces Sûrs pour les femmes et filles**) et des acteurs communautaires de mise en œuvre ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre dans les **2 Aires de Santé ciblées** et veiller au respect des protocoles de collaboration avec les OBC et les FOSA ;
- Coordonner les réunions de l'équipe terrain et assurer la direction permanente de la mise en œuvre pour l'atteinte des objectifs.

#### Prise en Charge et Gestion des Cas :

- S'assurer de la fourniture de services de gestion de cas adaptés, garantissant la **confidentialité**, le rétablissement psychologique et la réinsertion socio-économique des survivant(e)s ;
- Appuyer l'identification, l'orientation et le suivi des survivantes vers les services appropriés (médicaux, juridiques, etc.) et veiller à la qualité des soins reçus.

#### Renforcement des Capacités :

- Assurer le renforcement de capacités des membres des OBC, gestionnaires des Espaces Sûrs, agents psychosociaux et mobilisateurs communautaires sur les questions de VBG et la gestion des ESFF ;
- Coordonner les formations sur les principes des VBG, le soutien psychosocial de base, la gestion des cas et l'orientation des partenaires.

#### Engagement Communautaire et Plaidoyer :

- Identifier les risques d'incidents de Protection liés aux VBG/EAS/HS via des consultations communautaires et planifier une réponse adéquate ;
- Renforcer l'appropriation communautaire, l'implication des autorités traditionnelles et le soutien aux réseaux féminins axés sur le genre.

#### Coordination et Reporting :



- Élaborer et produire les rapports mensuels, trimestriels et circonstanciels d'activités
- Participer activement aux réunions de **Sous-Cluster VBG, Cluster Protection et GT-PSEA** au niveau local

**Autres responsabilités :**

- Participer aux missions de Suivi-Évaluation et garantir le respect des standards de qualité et l'application des procédures PSEA/HS ;
- Assurer le respect des standards de qualité et l'application rigoureuse des procédures du **FH-RDC** et du **RE.ME.D** ;
- Appuyer le Chef de Projet dans la gestion efficace du projet et représenter la Coordination dans la zone d'affectation par délégation de son supérieur hiérarchique.

**6. PROFIL, CRITÈRES DE SÉLECTION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE**

**A. Formation et Expérience**

- **Diplôme** : Enseignement supérieur (BAC+5) en sciences sociales, développement communautaire, santé publique, droit ou domaines connexes.
- **Nationalité et Âge** : Nationalité congolaise, âge maximum de 45 ans.
- **Expérience Technique** : Minimum de 3 ans dans la planification et la mise en œuvre de programmes de lutte contre les VBG, idéalement en zone de conflit ou post-conflit dans un poste similaire.
- **Accompagnement communautaire** : Expérience avérée dans l'appui aux OBC/Espaces Sûrs et le renforcement de capacités des acteurs de première ligne.
- **Contexte Local** : Bonne connaissance du contexte social de la province du Maniema (Zone de Punia) et expérience des réponses d'urgence en RDC.

**B. Compétences Requises**

- **Expertise VBG** : Maîtrise de l'approche axée sur la survivante, des normes minimales standards VBG et Connaissance approfondie des principes directeurs VBG/SMSPS et de la politique PSEAS/HS.
- **Standards techniques et Reporting Humanitaire (Cluster/Sous-Cluster)** : Maîtrise opérationnelle du système GBV-IMS et des outils de rapportage des Clusters (**4W / 5W**). Expertise spécifique dans l'utilisation de la matrice **6W** (Who, What, Where, When, for Whom & Which type of GBV) requise par le Sous-Cluster VBG.
- **Standards Étatiques (DIVIGENRE/Santé)** : Maîtrise des canevas de rapportage de la Division Provinciale du Genre, Famille et Enfant (**DIVIGENRE**) et, pour le volet médical/psychologique, des outils du SNIS (Système National d'Information Sanitaire) liés à la zone de santé.
- **Langues** : Maîtrise parfaite du Français (écrit/oral) et des langues locales de Punia (**Swahili**, etc.).
- **Informatique** : Maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) et des outils de communication web.
- **Mobilité** : Capacité confirmée à **conduire une moto** avec permis valide (critère essentiel pour le terrain).
- **Savoir-être** : Aptitude à travailler sous pression, probité morale, respect strict de la **confidentialité** et de l'éthique humanitaire, etc.

**C. COMMENT POSTULER :**

Adressez votre candidature au Responsable des Ressources Humaines, en y mentionnant comme objet le n° de l'offre : « **AMI/02/CH.VBG/REMED/RH/02/26** » sur l'enveloppe.

**Composition du dossier de candidature (Critères éliminatoires) :**

- Lettre de motivation (Une page Max) ;
- Curriculum Vitae à jour et détaillé avec 3 Références professionnelles ;
- Copies des diplômes et des certificats de formations ou autres études de spécialisation relative aux domaines d'intervention ;
- Carte de demandeur d'emploi (ONEM), pour les candidats en situation de chômage ;
- Copies des attestations de services rendus relatives à l'expérience professionnelle ;
- Copie de la pièce d'identité.

**D. Modalités de dépôt :**

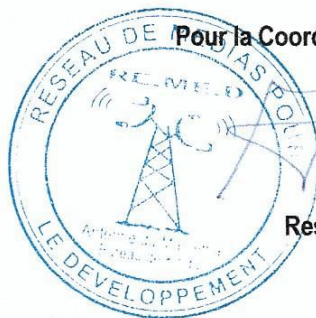
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **10 Mars 2026, à 16h00'** (heure locale de Punia/Maniema).

Les candidats doivent déposer leurs dossiers physiques au **bureau de la Zone de Santé de PUNIA**, Province du MANIEMA en RDC, au **Bureau RE.ME.D à KINDU** sur **avenue OLE, Quartier BASAKO, commune de KASUKU**. En ligne sur <https://remeddr.org/site/job>

**Notes importantes aux candidat(e)s :**

- **Rigueur** : Toute candidature ne respectant pas les conditions ou la composition susmentionnées sera automatiquement rejetée ;
- **Intégrité** : Le processus de recrutement au sein de l'ONG RE.ME.D est **totalelement gratuit**. Aucun frais n'est exigé à aucune étape (dépôt, test ou entretien) ;
- **Inclusion** : Fidèle à ses valeurs de promotion du genre, RE.ME.D encourage vivement les **candidatures féminines** ainsi que celles des **personnes vivant avec handicap** ;
- **Confidentialité** : Seuls les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront contactés pour la suite du processus (test écrit et entretien oral).

Fait à Goma, le 19 Février 2026



Pour la Coordination Nationale du RE.ME.D

Ressources Humaines.

